

16.03.2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à l'article du 12 mars 2013 dans les DNA et du 19/03/2013 dans l'Alsace de la CFE-CGC et Stocamine, Etienne CHAMIK, ancien cadre des MDPA, livre ses réflexions.

Avec plus de 30 années passées dans le Service Production du fond de la mine, je connais, de par mon expérience minière, tous les risques du travail de mineur.

Je suis profondément blessé et choqué par l'affirmation de M. Claude PERUSSEL que je connais professionnellement ! Nous traiter « d'intégristes dont la seule argumentation tient en leur foi » est minable !

Nous savons qu'il existe des experts ou spécialistes compétents. Mais certains experts se sont fortement trompés, dès l'origine du projet STOCAMINE.

Par exemples :

- Mr STRECKDENFINGER, ingénieur des mines et promoteur du projet Stocamine affirmait à la télévision et au moment de l'enquête publique que la mine serait « stable pendant au moins 10.000 ans ». Ignorait-il la réalité des terrains ?
- De même il a affirmé ((article de presse à l'appui), qu'aucune eau indésirable ne descendra au fond de la mine. A l'heure actuelle, on peut constater de visu au fond des puits Amélie I et Amélie II, l'eau couler le long des puits et ennoyer la mine.
- l'INERIS et l'Ecole des Mines de Paris ont, par simulation en laboratoire, calculé la convergence des terrains. Or, actuellement il s'avère que cette convergence est deux fois plus importante que celle calculée théoriquement. Cela je l'avais prédit d'après notre expérience minière.
- Un incendie était totalement exclu ! Nous nous souvenons du 10 septembre 2002, l'incendie du bloc 15, qui a duré plus de deux mois et a mis un terme à STOCAMINE mais aussi à l'arrêt prématuré de l'exploitation de la potasse.
- Les techniciens et ingénieurs des mines étaient compétents, c'est vrai ! Pourtant, lorsqu'ils ont décidé de creuser les galeries des blocs de stockage de moins 23 à moins 25 mètres sous la potasse pour une meilleure qualité de sel de déneigement, j'avais attiré l'attention que « c'était au détriment de la sécurité » ! L'ingénieur m'a répondu : « Monsieur CHAMIK, c'est dans le sel gemme ! il n'y a aucun risque ! ». Et pourtant, ce sont ces deux mètres du moins 25 à moins 23 qui s'effondrent dans les blocs 15 et 25 et que M. ROLLET montre aux visiteurs et journalistes.

Voilà quelques exemples à méditer par M. PERUSSEL et la CFE-CGC.

Le déstockage partiel est un non sens ! Les déchets mercuriels sont répartis dans plusieurs blocs. Pour les atteindre, cela nécessite de déplacer et de stocker provisoirement les fûts et big-bags avoisinants, ce qui représente plus du double de tonnage à manipuler. Au fond de la mine Joseph Else, il n'y a pas assez de place ! Il me paraît plus intelligent de tout déstocker au fur et à mesure et avec un coût inférieur aux 100 millions prévus.

Avec le déstockage total, l'eau potable de la nappe phréatique sera protégée pour les générations futures. Voilà pourquoi avec le Collectif DESTOCAMINE nous continuons à nous mobiliser.

Etienne CHAMIK